

## **Instruction pour les demandes Fässler 2 : Contenu des dossiers**

Ce document est un complément au *Règlement relatif aux subventions accordées aux propriétaires forestiers fournissant des prestations d'utilité publique*.

Prestation E2b : Soins de stabilisation de peuplement surfacique au stade de la futaie jusqu'à un DHP dom de 40cm

- Une description de la surface (division, surface, problèmes rencontrés)
- Une description des travaux de stabilisation qui sont envisagés, avec quelques photos volontiers
- Une estimation du montant de la subvention demandée
- La validation du martelage par le garde-forestier en charge des forêts en question
- Une confirmation que ces surfaces n'ont pas bénéficié d'autres aides dans le cadre de cette RPT

Prestation A4 : Interventions sécuritaires

- La surface doit avoir une fonction sociale supérieure ou importante
- Une description de la surface (division, surface, problèmes rencontrés)
- Une description des travaux de sécurisation qui sont envisagés, avec quelques photos volontiers
- Une estimation du montant de la subvention demandée (70% des coûts nets)
- La validation du martelage par le garde-forestier en charge des forêts en question
- Une confirmation que ces surfaces n'ont pas bénéficié d'autres aides dans le cadre de cette RPT

Prestation E4b : Création de peuplements d'autres espèces indigènes adaptées à la station

- Une description de la surface (division, surface, problèmes rencontrés pour l'installation du rajeunissement naturel)
- Une description des travaux de plantation qui sont envisagés, avec rapport TreeApp pour l'adéquation au changement climatique
- Une estimation du montant de la subvention demandée (y.c. les montants des soins qui seront effectués pendant la période et la pose de clôture si indispensable)
- La validation de la plantation par le garde-forestier en charge des forêts en question
- Une confirmation que ces surfaces n'ont pas bénéficié d'autres aides dans le cadre de cette RPT